

## **Compte rendu Réunion n3 « création école Pépins ? »**

### **Tour information**

Eloïse : Le diocèse attend un projet pédagogique pour donner une réponse définitive et il est Ok pour le prieuré seulement si la création de l'école est hors contrat ( projet alternatif ).  
Ok pour la partie des locaux qui sont aux normes.

Damien : « La ferme des enfants », l'école de Sophie Rabhi déménage à Rieumes donc à une heure d'ici.

Chloé : elle a eu des infos administratives d'un ami qui a ouvert une école et qui a fait ces bidouillages administratifs :  
Créer 2 associations :

association de l'école : déclarée à la préfecture, loi 1901, numéro CIRET + faire une demande d'association d'utilité publique (à la préfecture), permettant de recevoir des dons (ex avec hello asso) qui seront déduits des impôts pour ceux qui en payent.

- Association culturelle (chorale, randonnée...), affiliée à l'association de l'école donc pouvant reverser recettes d'évènements (vides greniers, vente jus de pommes...) à l'association de l'école. Permet aussi de rechercher des financements régions, dept, privé

L'asso de l'école est une entreprise d'enseignement à but non lucratif. Selon la catégorie choisie (ex maternelle ou primaire), elle donne accès à un code NAF cela te donne accès à un OPCO (entreprise d'état en charge de rediriger les financements des formations vers les entreprises).

Via pôle emplois, l'asso peut employer des personnes en contrat aidé de 20h permettant de payer seulement 20% de son salaire brut.

- Contrat PEC = parcours emplois compétences > permet de ne pas payer les charges patronales et payer une partie du salaire (pôle emplois peut aider au recrutement). Contrat de 12 mois renouvelable 1 fois selon justification. Contrat tri parti : employeur - pôle emploi - employé.

Rq : en contrepartie, l'asso doit aider la personne à suivre une formation (administrativement et peut-être financièrement, cela dépend de l'Opco)

Si la personne employée est issue d'une ZRR = zone de revitalisation rurale, qu'elle est au rsa et/ou en difficulté par rapport à un retour à l'emploi et qu'on l'emploie 20h, au lieu de la payer 860 €, c'est seulement 170€.

(Si seulement rsa, c'est -50%, si normal, c'est -40%)

Après avoir trouvé le candidat et la formation qu'il veut suivre, on fait une demande auprès de l'Opco (avec le devis de la formation pour mme machin)

Rq : l'opco peut payer tout ou une partie de la formation et dans ce cas là, c'est l'association qui paye le reste  
Cotisation à l'opposition de 1% de la masse salariale de l'association.

C'est le code NAF qui te dirige vers 1 OPCO( se renseigner sur les opco qui financent bien) donc bien choisir son NAF.

Donc important :

- Avoir une trésorerie de 6 mois permettant de payer les salaires à hauteurs de 860 € chacun (environ 75% à l'employé et 25% à l'Urssaf), car les aides sont versées trimestriellement.

Autre :

Cotisations à l'association de l'école peuvent être réparties en 3 :

- adhésion 5€ par an

- Pour la scolarité 5€ par mois

- Pour le périscolaire ? Par mois en fonction du coefficient familial (grille choisie par les membres de l'association)

- > mettre les grosses cotisations sur le périscolaire plutôt que sur le scolaire, cela permet aux familles qui peuvent en bénéficier de recevoir des aides pour les enfants de moins de 6 ans

### **LES INTENTIONS**

*On a fait un tour des intentions de tout le monde et voici les mots qui en ressortent :*

- *Espace de connaissance de soit et du monde*
- *Developper*
- *Apprendre*
- *Securité*
- *Créativité*
- *Bienveillance*
- *Diversité*
- *Respect*
- *Nature*
- *Soin*

### **QUESTIONNEMENT SUR LES PEDAGOGIES**

*Damien : pédagogies libre*

*Eloïse : important que l'adulte se sente en sécurité et serein sur sa posture.*

*Montessori la rassure au niveau de la petite enfance*

*Adapter les pédagogies à l'enfant ?*

*Elle voit la péda plus comme un outil qu'une fin en soit*

*Chloé : pas de péda en particulier mais elle imagine un apprentissage en deux temps : un temps avec une réelle écoute des envies et rythme de l'enfant et un autre avec plus de contrainte.*

*Sarah : elle suit la pédagogie Steiner donc ça va dans ce sens mais ouverte aux autres*

*Prochaine réunion le jeudi 07 à 17h :)*